



Écoles d'art La difficile insertion professionnelle des diplômés

Une étude récente dresse un panorama de l'insertion professionnelle, plutôt bonne, des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur culturel. Les écoles d'art accusent un retard sur les autres disciplines

PARIS ■ À l'heure d'un chômage endémique certaines statistiques tombent à point nommé. Selon une enquête du ministère de la Culture, trois ans après leur diplôme, 86 % des titulaires d'un master délivré par les établissements de l'enseignement supérieur culture (1) ont un emploi rémunéré. Sus aux clichés : les écoles supérieures d'art, de théâtre ou de musique ne sont pas des usines à chômeurs. Pour autant les premières années sont synonymes de revenus à peine supérieures au Smic, dans des statuts professionnels plus ou moins pérennes selon les disciplines. Mais ils sont 13 % à se déclarer en recherche d'emploi, contre 11 % de moyenne nationale pour les titulaires d'un master. Au regard des particularités structurelles du secteur, le score d'ensemble reste donc bon. D'un point de vue méthodologique, l'enquête, couvre 84 établissements (21 écoles d'architecture, 36 écoles d'art et 24 dans le spectacle vivant) et leurs 4 845 diplômés en 2011 d'un master. Avec un taux de réponse de 60 %, l'étude peut encore gagner en représentativité, même si elle atteint déjà les scores moyens des autres filières. Les chiffres présentés ci-après sont donc issus des réponses de 1 121 diplômés en architecture, 475 issus d'écoles d'art et 349 venus du spectacle vivant. L'étude qui détaille les résultats par discipline, relève cependant des disparités importantes.

Les jeunes musiciens et architectes s'en sortent bien
 Les diplômés des écoles supé-

rieures d'architecture ont les meilleures insertions professionnelles. Avec 71 % d'emploi salarié (dont 94 % à temps plein et 80 % en CDI) trois ans après l'obtention du diplôme, les architectes actifs sont aussi les professionnels du secteur culturel les mieux rémunérés, avec une moyenne proche de 2 000 euros net par mois. La faible différence entre titulaires d'un diplôme d'État (DE, 22 900 euros net annuels) et d'une habilitation à maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP, 24 900 euros net), s'explique par le fait que ces derniers exercent davantage en temps qu'indépendant, minorant leur revenu durant les premières années de carrière. L'écart de revenu entre hommes (24 300 €) et femmes (23 500 €) est faible chez les jeunes architectes (4 %), contre 27 % sur l'ensemble des classes d'âge. Ombre au tableau, la crise de 2008 a fait grimper le taux de chômage des jeunes architectes de 9 à 13 % depuis 2012. Si les titulaires d'un DE sont 17 % en recherche d'activité, le nombre tombe à 11 % pour les HMONP. La situation est encore meilleure pour les récemment diplômés du spectacle avec un taux d'emploi de 94 % (dont 93 % dans le champ du diplôme). Un taux qui grimpe à 97 % pour ceux qui sont issus de la filière musique.

Écoles d'art : 16 % de demandeurs d'emploi

Du côté des écoles d'art, les résultats recèlent quelques surprises, tant sur le degré d'insertion que sur le type de débouchés. Toutes

options confondues, 16 % sont en recherche d'emploi trois ans après leur diplôme et 10 % travaillent dans un autre secteur que celui des arts plastiques (incluant le design graphique et la communication visuelle), soit un pourcentage de réorientation nettement supérieur à celui des diplômés d'architecture (3 %) ou d'arts vivants (5 %). 26 % des anciens élèves, trois ans après leur sortie, n'ont donc pas réussi à s'insérer dans le champ professionnel de leur diplôme. Ce mauvais chiffre sera nécessairement l'objet de débats au sein des écoles d'art. Le caractère récent de l'harmonisation Licence-Master-Diplôme peut expliquer en partie ce retard ainsi que la situation économique des entreprises du secteur. En revanche la situation s'améliore légèrement, puisque le

26 % des diplômés d'art ne s'insèrent pas dans le champ professionnel de leur diplôme dans les 3 ans

taux d'activité absolu des diplômés d'un master d'école d'art (82 %) vient de recouvrer son niveau d'avant la crise de 2008.

À l'intérieur des 74 % considérés comme ayant réussi leur insertion, le chiffre le plus étonnant

concerne les catégories d'emplois. En incluant la photographie de presse et l'illustration, 37 % des diplômés actifs s'inscrivent dans les « arts plastiques » (peinture, sculpture, installation, photographie). Ce chiffre représente 16 % des actifs diplômés en « option design », mais 57 % des diplômés des « options arts » des écoles supérieures. Dans les trois ans suivant le diplôme, la proportion d'anciens élèves devenus artistes est donc très nettement supérieure aux 5 % traditionnellement estimés. C'est donc plus tard que semble se faire la sélection entre métiers du secteur culturel et métiers strictement artistiques. Notons que l'enseignement occupe 18 % des actifs issus de l'option art mais seulement 5 % des options design et graphisme. Les métiers de médiation ne concernent, à ce stade, que 6 % des diplômés de la filière. Enfin, sans surprise, les graphistes et designers ont un revenu annuel moyen plus élevé (20 000 euros net, pour 87 % d'actifs), quand celui des diplômés en art (12 000 euros net, mais 19 % en recherche d'emploi) est signe d'une grande précarité durant les premières années. *Nihil novi sub sole* : la vie d'artiste n'est pas synonyme de confort bourgeois.

David Robert

(1) Anne Darras, *L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture*, Cultures Chiffres 2015-3, une publication du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication.

